

12 fév 2021 -17:21

Appartient à [Conseil des ministres du 12 février 2021](#)

## Chiffres du budget économique 2021

Sur proposition du ministre de l'Economie Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a pris connaissance des chiffres du budget économique 2021, communiqués par l'Institut des comptes nationaux (ICN), en application de la loi du 21 décembre 1994.

L'économie de la zone euro a été durement frappée par la pandémie de coronavirus au premier semestre de 2020. Après l'assouplissement des mesures visant à limiter les contacts, elle a fait preuve de résilience au troisième trimestre, tout comme le reste de l'économie mondiale. De nouvelles vagues de contamination ont néanmoins contraint les pays de la zone euro à renforcer les restrictions, lesquelles, à ce stade, affectent surtout le secteur des services. La reprise devrait retrouver de l'élan au printemps, à mesure que les campagnes de vaccination atteignent leur vitesse de croisière et renforcent la confiance des consommateurs et des chefs d'entreprise. En conséquence, la zone euro devrait renouer avec une croissance de 4,4 % en 2021, après s'être contractée de 6,8 % en 2020. Ces prévisions s'accompagnent de nombreuses incertitudes. Dans beaucoup de pays, le nombre de contaminations n'est pas encore sous contrôle et des problèmes d'approvisionnement pourraient ralentir le rythme de la vaccination. D'autre part, on ne peut pas non plus exclure qu'une fois la pandémie sous contrôle, la poursuite de la reprise de l'économie européenne sera plus vigoureuse que ce qui est prévu actuellement.

Durant le printemps 2020, de larges pans de l'économie belge ont été ralentis, voire mis à l'arrêt, afin de juguler le nombre de contaminations. L'assouplissement des mesures a favorisé une forte reprise économique au troisième trimestre, mais de nouvelles mesures de confinement ont entravé la poursuite du mouvement de rattrapage au quatrième trimestre. À l'instar des autres pays de la zone euro, la reprise de l'économie belge devrait encore être interrompue au premier trimestre de 2021 mais se renforcerait par la suite, portée par les exportations et la consommation des particuliers. Sur base annuelle, l'économie belge devrait atteindre une croissance de 4,1 % en 2021, après un recul de 6,2 % l'an dernier.

Entre le quatrième trimestre de 2019 et le quatrième trimestre de 2020, l'emploi a diminué de 39 000 personnes, soit une baisse nettement inférieure aux anticipations. En outre, ce recul ne s'est que partiellement répercuté dans une hausse du chômage (+16 000 personnes) car la population active a diminué durant le premier semestre. Compte tenu de points de départ favorables à la fin de l'année 2019, la diminution annuelle moyenne de l'emploi s'est limitée à un peu moins de 7 000 personnes, et la hausse annuelle moyenne du chômage à 11 000 personnes.

Malgré la reprise économique, d'importantes nouvelles pertes d'emplois sont à craindre en 2021 (-48 000 personnes entre le quatrième trimestre de 2020 et le quatrième trimestre de 2021). En moyenne annuelle aussi, le recul de l'emploi total (-30 000 personnes) serait plus prononcé qu'en 2020. De plus, les facteurs qui ralentissent la croissance de la population active ne jouent plus, de sorte que le recul de l'emploi se

répercutera désormais pleinement dans les chiffres du chômage. En moyenne annuelle, le chômage progresserait dès lors aussi sensiblement plus en 2021 (+48 000 personnes) qu'en 2020.

L'inflation, mesurée par l'indice national des prix à la consommation, devrait ralentir de 1,4 % en 2019 à 0,7 % cette année, avant de remonter à 1,3 % en 2021. La croissance de l'indice santé s'établirait à 1,0 % cette année et à 1,1 % l'an prochain. L'indice pivot actuel (109,34) ne serait pas dépassé en 2021.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de  
l'Économie et du Travail  
Rue Ducale, 61  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 207 16 00  
<https://dermagne.belgium.be>  
[contact@dermagne.fed.be](mailto:contact@dermagne.fed.be)

Nicolas Gillard  
Porte-parole (FR)  
+32 476 20 37 84  
[nicolas.gillard@dermagne.fed.be](mailto:nicolas.gillard@dermagne.fed.be)

Laurens Teerlinck  
Porte-parole (NL)  
+32 484 68 12 59  
[laurens.teerlinck@dermagne.fed.be](mailto:laurens.teerlinck@dermagne.fed.be)